



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Financement de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine par l'AFD

Question orale n° 321

Texte de la question

Mme Caroline Yadan appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le financement de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine par l'Agence française de développement (AFD). Le 28 juin 2023, lors de son audition en commission des affaires étrangères, le directeur général de l'AFD a confirmé que, depuis 2009, l'AFD soutenait financièrement la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine à hauteur de plus d'un million d'euros, dont 320 000 euros pour la période 2020-2023. Or cette plateforme, qui regroupe des associations antisionistes engagées dans des campagnes de boycott de l'État d'Israël illégales en France, mène une activité de *lobbying* auprès des élus et du Gouvernement afin de promouvoir un agenda radical visant à isoler l'État démocratique d'Israël et à remettre en cause la définition de travail de l'antisémitisme de l'IHRA, adoptée par la France. Malgré ces éléments déjà préoccupants, l'AFD a renouvelé son soutien à cette structure en décembre 2023, en lui octroyant une nouvelle subvention de 320 000 euros pour trois ans. Cette décision est intervenue seulement deux mois après les massacres du 7 octobre 2023, sans que la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine n'ait condamné ces actes terroristes. Au contraire, elle a activement contribué à une campagne de désinformation visant à légitimer la haine d'Israël, notamment en relayant des contenus de médias et d'influenceurs proches des Frères Musulmans, du Hamas ou poursuivis pour apologie du terrorisme. Par ailleurs, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine est liée à l'association Humani'Terre, dont les avoirs ont été gelés par la France pour des soupçons de financement du terrorisme. La LICRA et le CRIF ont appelé officiellement à la cessation immédiate du soutien financier de l'AFD à cette plateforme. Dans un contexte où l'antisémitisme connaît une véritable recrudescence en France et partout dans le monde, après le pogrom du 7 octobre, le financement de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine par l'AFD ne peut se justifier. Dans ces conditions, elle lui demande les intentions du Gouvernement quant à la poursuite du financement de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine par l'AFD.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Yadan](#)

Circonscription : Français établis hors de France (8^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 321

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 avril 2025